

Communes de Trois-Ponts - Stoumont - Stavelot

ENQUETE PUBLIQUE

Annexe X

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la s.a. **ENGIE-Electrabel** dont les bureaux se trouvent **Boulevard Simon Bolivar, 36 à 1000 Bruxelles** en vue d'obtenir le Permis d'Environnement de Classe 1 concernant le renouvellement du permis d'environnement de la Centrale de Coö à **4980 Trois-Ponts, route du Lac, n°1**.

Le fonctionnaire technique du Ministère de la Région Wallonne peut être contacté à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – ARNE – DPA, Esplanade Simone Veil, 1- 10ème étage à 4000 Liège (☎ : 04/224.57.43).

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations peuvent être adressées
18.07.2025	23.07.2025	Administration communale de Trois-Ponts Route de Coö, 58 – 4980 Trois-Ponts Le 17.09.2025 à 11:00	Collège communal de Trois-Ponts Route de Coö 58 à 4980 Trois-Ponts
18.07.2025	23.07.2025	Administration communale de Stoumont, Le 17.09.2025 à 11:00	Collège communal de Stoumont Route de l'Amblève 41 à 4987 Stoumont
18.07.2025	23.07.2025	Administration communale de Stavelot Le 17.09.2025 à 11:00	Collège communal de Stavelot Place Saint-Remacle 32 à 4970 Stavelot

(Les délais d'enquête sont suspendus entre le 16/07 et le 15/08 en application de l'article D.29-13 §2 du Code de l'Environnement)

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service ou sur RDV spécifique à prendre au moins 24h à l'avance avec le service :

Pour Stoumont : Service urbanisme-sur RDV du lu au je de 9h à 12h - 080/29.26.56 – Ann-Sophie Moës – ann-sophie.moes@stoumont.be

Pour Trois-Ponts : Service urbanisme-du lu au ve de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 17h (local de réunion 2^e étage) - M. Xavier Gillot – tél. 080/68.98.88 ou M. Fabien Hurlet – tél. 080/68.98.84 – urbanisme@troisponts.be

Pour Stavelot : Service urbanisme - sur RDV du lu au ve de 9h à 12h30, le mardi de 13h30 à 16h30 - Mme Sophie Debelle - Tel. 080/86.20.24 - urbanisme@stavelot.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Les réclamations et observations orales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

La Directrice générale f.f.,

Le Bourgmestre f.f.,

O. Troch

Ph. Goffin